

## Odopass déploie son offre de protection juridique auto avec Wakam

**Odopass, application tiers de confiance qui accompagne les particuliers de l'achat à la revente de leur véhicule d'occasion, a retenu Wakam, assureur français de premier plan, pour développer son offre d'assistance et de protection juridique.**

**Complémentaire à l'assurance auto, la garantie protection juridique Odopass développée avec Wakam protège les automobilistes qui achètent une voiture d'occasion à un particulier. En s'appuyant sur un acteur de référence, la start-up apporte ainsi la tranquillité aux futurs acquéreurs sur un marché de la revente entre particuliers encore peu sensibilisé à cette problématique assurantielle.**

*« La question de l'assistance juridique tient une place centrale chez Odopass. Notre mission est d'apporter de la sécurité et de la tranquillité à nos utilisateurs. Pour autant, nous avons constaté que la souscription à ce type de garantie non obligatoire est loin d'être automatique. Les particuliers peu conscients des risques encourus n'ont pas ce réflexe. En nous associant à Wakam, nous leur donnons accès à une offre d'assistance juridique qui constitue une couverture particulièrement utile au regard des sommes qui peuvent être en jeu dans les situations de litige avec un tiers », explique **Ghislain Trabichet, CEO d'Odopass.***

*« Nous sommes très heureux d'accompagner Odopass dans le déploiement de cette offre d'assurance embarquée pour ses clients. Cette collaboration témoigne de notre capacité à répondre avec agilité aux enjeux digitaux et assurantiels d'une start-up innovante qui, comme Wakam, contribue à accélérer la transformation de son secteur », explique **Franck Pivert, COO Revenu de Wakam.***

### Des acheteurs encore peu protégés sur le marché du VO entre particuliers

Chaque année, de nombreux particuliers sont victimes d'arnaques à l'achat d'une automobile d'occasion (vice caché, contrôle technique de complaisance, compteur kilométrique réduit, ...). Un phénomène qui entraîne des pertes d'argent ou des dépenses supplémentaires pour l'acquéreur, faute de protection juridique. En effet, contrairement aux garanties prévues par la loi et le contrat de vente lors de l'achat d'une voiture d'occasion auprès d'un professionnel, l'acheteur particulier n'est pas protégé. L'assurance n'étant pas obligatoire mais fortement conseillée, sans initiative de sa part pour se prémunir d'une mauvaise surprise (litige, vice caché, arnaque), il ne peut obtenir d'indemnisation voire l'annulation de la vente.

C'est en partant de ce constat que la start-up Odopass qui entend s'imposer comme le tiers de confiance de la transaction automobile entre particuliers, s'est rapprochée de Wakam, un assureur qui conçoit des solutions d'assurance sur-mesure en marque blanche, afin de co-crée un produit d'assurance pour les utilisateurs souscripteurs de son offre premium.

### Une assurance de protection juridique automobile en partenariat avec Wakam

Concrètement, la garantie Odopass qui est incluse dans l'abonnement premium de la startup propose une protection spécialisée dans les litiges automobiles, complémentaire à l'assurance auto. Une fois la garantie souscrite, la start-up prend en charge l'ensemble des frais d'avocats et/ou d'expertise automobile et permet d'obtenir réparation du préjudice subi.

Pour proposer cette offre, Odopass s'appuie sur Wakam. L'assureur met à disposition son réseau de professionnels pluridisciplinaires : juristes, avocats et experts automobiles agréés pour garantir l'obtention d'un dédommagement financier à la hauteur du préjudice subi. Grâce au savoir-faire de Wakam, Odopass est ainsi capable de proposer une protection juridique pour tous les litiges et les arnaques des voitures d'occasion auxquels un particulier peut être confronté à hauteur de 20 000€.

*« Afin de pouvoir accompagner au mieux les particuliers dans leur transaction, nous avons automatiquement intégrée la protection juridique à notre abonnement. Ainsi, via notre partenaire Wakam, nous intervenons dès lors qu'un de nos utilisateurs a une question ou besoin d'une assistance et d'un accompagnement opérés par des spécialistes et experts automobile ou des professionnels du droit. Et, dans 90% des cas rencontrés, les litiges ont une issue à l'amiable, il suffit simplement d'être bien entourés et conseillés. », conclut **Ghislain Trabichet.***

### **Contacts presse**

Laetitia Guittard [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com) +33 (0)6 76 13 71 55

Charles Arachtingi [charles@edifice-communication.com](mailto:charles@edifice-communication.com) +33 (0)6 66 31 21 90

### **À propos d'Odopass**

Fondée en septembre 2019 par Christophe Potron et Ghislain Trabichet, Odopass protège les particuliers contre les arnaques automobiles. La jeune startup rennaise propose une garantie pour les acheteurs et apporte de la transparence sur l'historique des véhicules d'occasion. L'application Odopass guide les particuliers de l'achat à la vente de leur voiture d'occasion, offre une garantie contre les mauvaises surprises et un outil de cotation marché. Depuis son lancement officiel en janvier 2021, Odopass compte déjà à plus 60 000 utilisateurs. Disponible sur [IOS](#) et [Android](#). <https://www.odopass.fr/>

### **À propos de Wakam**

**Wakam** est un assureur qui conçoit en marque blanche pour ses partenaires distributeurs et pour leurs clients des solutions d'assurance sur-mesure et embarquées, à travers sa plateforme technologique *Play & Plug*. Présent dans 32 pays d'Europe, avec un chiffre d'affaires courant sur 2020 de 417M€, Wakam fait partie du top 20 des assureurs IARD en France. En 2021, Wakam a intégré le classement Insurtech 100 de SonR en se classant à la 9<sup>e</sup> place. Wakam, conformément à ses engagements sociétaux, est une Société à Mission au sens de la loi Pacte.